

**QUIMPER BRETAGNE
OCCIDENTALE
CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**Séance du 20 juin 2019
Rapporteur :
Monsieur Hervé HERRY**

N° 33

ACTE RENDU EXECUTOIRE

compte tenu de :

- la publicité (par voie d'affichage), pour une durée de deux mois, à compter du : 21/06/2019
- la transmission au contrôle de légalité le : 21/06/2019 (accusé de réception du 21/06/2019)

*Acte original consultable au service des assemblées
Hôtel de Ville et d'agglomération*

44, place Saint-Corentin – CS 26004 - 29107 Quimper Cedex

Subvention à l'agence Quimper Cornouaille Développement et signature de la convention partenariale 2019

La convention de partenariat lie Quimper Cornouaille Développement (QCD) à chacun des EPCI de Cornouaille et permet le déploiement du programme partenarial défini par le Conseil d'administration, auquel participe les acteurs publics de Cornouailles (EPCI, chambres...). Dans le cadre du contrat de partenariat 2019, QCD sollicite une subvention de 899 290 € correspondant à un coût de 8,55 €/habitant, intégrant une participation supplémentaire de 1 euro / habitant, afin de renforcer la politique d'attractivité du territoire.

Quimper Cornouaille Développement couvre quatre domaines d'intervention pour répondre aux besoins de ses membres et de l'ensemble du territoire cornouaillais :

- Le développement économique et l'accompagnement des filières stratégiques (Assurer la visibilité des filières agri-agro et aliment (ialys), porter et faire prospérer la Destination touristique, en lien avec les offices du tourisme, soutenir la recherche en lien avec les produits de la mer, encourager les démarches d'innovation) ;
- Le marketing territorial et l'aménagement du territoire (Promouvoir l'attractivité et valoriser les atouts de la Cornouaille, apporter des conseils dans l'élaboration des documents d'aménagement (SCoT, PLH), travail de réseau (InterSCoT), relais des politiques de l'Etat, veille législative et juridique, assurer une veille sur l'emploi, habitat ,mobilités, foncier, démographie...) ;
- La transition énergétique et numérique (Rendre des conseils aux particuliers : Réseau Tynéo , Espace Info Energie (EIE), se doter d'un profil climat Énergie de la Cornouaille, (PCAET) , se positionner sur les Énergies Marines Renouvelables

(ENR), filière bois énergie, méthanisation, déployer des outils numériques pour les villes connectées) ;

- L'appui financier aux projets initiés sur le territoire de la Cornouaille (Gérer le contrat de partenariat Région-Pays, Volet Territorial du Contrat de Plan Etat-Région, Déployer des Fonds européens (LEADER, ITI FEDER, FEAMP), conseiller et accompagner des porteurs de projets, animer des Comités Unique de Programmation).

En raison de la concurrence exercée par les métropoles et dans l'attente de la création du futur Pôle métropolitain, QCD souhaite que les opérations mettant en valeur les atouts du territoire soient renforcées. Cette priorité entraîne, pour l'ensemble des EPCI, un effort financier équivalent à un euro supplémentaire par habitant. Cela permettra de lancer la stratégie touristique de la Destination Quimper Cornouaille et d'alimenter la stratégie de développement économique.

Le montant de la subvention sollicitée par QCD en 2019 est de 899.290 euros correspondant à un coût de 8,55 €/habitant, pour 105 123 habitants (population totale source INSEE 2013 publiée en 2018). En 2018, la subvention de Quimper Bretagne Occidentale était de 794.000 euros.

Après avoir délibéré, le conseil communautaire décide, à l'unanimité des suffrages exprimés :

1 - de soutenir l'agence de Quimper Cornouaille Développement à hauteur de 899 290 € correspondant à un coût de 8,55 €/habitant ;

2- d'autoriser monsieur le président à signer la convention partenariale 2019.